



Définition du projet professionnel

Information, conseil, aide au choix de la certification ou du titre.



Recevabilité

Préparation et dépôt du dossier de recevabilité composé :

- d'informations générales : état-civil, situation professionnelle, niveau de formation, ...
- d'informations relatives à l'expérience : activités professionnelles, associatives, syndicales, formation initiale ou continue, ...
- des pièces justificatives.



Dossier VAE

Constitution et remise du dossier VAE composé :

- d'une description de l'expérience professionnelle et personnelle ;
- des preuves de la réalité de votre pratique professionnelle.



Validation par le jury *(partielle ou totale)*

Entretien, évaluation orale et délibération du dossier par le jury.